

Conseil scientifique de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)

Recommandation sur l'emploi scientifique et les Chaires de Professeurs Juniors

Le CS de l'INEE s'est plusieurs fois alarmé de l'évolution de l'emploi scientifique en France. Ainsi, dès sa prise de fonction en janvier 2019, le CS de l'INEE a voté une recommandation faisant part de son inquiétude face à la décision du PDG du CNRS de la réduction programmée d'agent·es permanent·es au CNRS. Puis, le 11 septembre 2019, le CS de l'INEE, suite aux propositions du CNRS dans le cadre de la loi de programmation de la recherche, votait une recommandation exprimant un avis particulièrement défavorable à la proposition de répondre à la décroissance dramatique du nombre de postes de personnels permanents au CNRS (3000 emplois perdus entre 2010 et 2020) par la diversification des formes de contractualisation (CDI de mission, de chantier, etc) qui ne font qu'augmenter la précarité dans les laboratoires de recherche, participer à la dégradation de la qualité de vie au travail dans l'organisme et diminuer l'attractivité de l'emploi au CNRS.

Qu'en est-il en 2023 ? Le CS de l'INEE constate que cette évolution inscrite dans la LPR s'est encore aggravée par la validation de chaires de professeurs juniors (CPJ) au sein du CNRS. Initialement à destination des universités, les CPJ sont désormais implantées dans l'ensemble des Organismes Nationaux de Recherche (ONR). Le débat est toujours d'actualité au sein de la communauté scientifique de l'INEE sur la nécessité d'avoir mis en place ces postes qui, en l'absence d'une garantie budgétaire pérenne, constituent une menace aux postes ouverts au concours national et au renouvellement des départs à la retraite (voir par exemple la motion de la CPCN du 10 mai 2022, ainsi que les nombreux échanges sur la liste evolfrance en juin 2023).

Le CS de l'INEE s'inquiète de la précarisation toujours croissante de la recherche et recommande que soit réalisé un bilan annuel et pluriannuel des recrutements sur CPJ, que ce soit en termes du nombre et de la qualité des candidatures, qu'en termes d'impact sur l'ensemble de l'emploi dans l'ESR (inégalités de traitement entre collègues dans les laboratoires, effet de concurrence avec des postes de professeur·e ou de directeur·trice de recherche recruté·es par la voie des concours au moment de la titularisation, équilibre dans le recrutement H/F de la recherche, libertés académiques des jeunes recruté.e.s...).

Patricia GIBERT
Présidente du CSI INEE

Recommandation adoptée le 12 septembre 2023
Nombre de votants : 17 POUR 17, CONTRE 0, ABSTENTION 0

Destinataires :

- Mme Sylvie RETAILLEAU, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- M. Christophe COUDROY, directeur général délégué aux ressources du CNRS

Copie :

- M. Stéphane BLANC, directeur de l'INEE
 - Mme Agathe EUZEN, directrice adjointe de l'INEE
 - Mme Dorothee BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
 - M. Rémi CARLES, président du CSI de l'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)
 - M. Olivier DRAPIER, président du CSI de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3)
 - M. Yaël GROSJEAN, président du CSI de l'Institut des sciences biologiques (INSB)
 - Mme Béatrice MARTICORENA, présidente du CSI de l'Institut national des sciences de l'Univers (INSU)
 - M. Olivier SANDRE, président du CSI de l'Institut de chimie (INC)
 - Mme Claudine CRÉPIN-GILBERT, présidente du CSI de l'Institut de physique (INP)
 - M. Gilles SASSATELLI, président du CSI de l'Institut des sciences de l'information et de leurs interactions (INS2I)
 - M. Serge SIMOENS, président du CSI de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)
 - Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CSI de l'Institut des sciences humaines et sociales (INSHS)
- M. Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC, M. Thierry DAUXOIS, directeur de l'INP, M. André LE BIVIC, directeur de l'INSB, Mme Marie GAILLE, directrice de l'INSHS, M. Lionel BUCHAILLOT, directeur de l'INSIS, M. Christophe BESSE, directeur de l'INSMI, M. Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU, Mme Adeline NAZARENKO, directrice de l'INS2I, M. Reynald PAIN, directeur de l'IN2P3